

## Clôture ou retrait KEYPRIVATE

Veuillez compléter ce document en majuscules et le renvoyer signé ainsi qu'une copie de la carte d'identité (recto et verso d'une des personnes qui a signé le contrat) par la poste à Keytrade Bank, Service KEYPRIVATE, Boulevard du Souverain 100 à 1170 Bruxelles. Ou par email avec un scan ou photo des documents à [keyprivate@keytradebank.com](mailto:keyprivate@keytradebank.com). Votre demande ne pourra être traitée rapidement que si elle est complète.

### > 1. Titulaire(s) du (des) compte(s) KEYPRIVATE :

Nom .....	Nom .....
Prénom .....	Prénom .....
Logon .....	Logon .....

### > 2. N° de compte(s) KEYPRIVATE :

CLÔTURE  
(Vous souhaitez clôturer votre compte KEYPRIVATE)

Veuillez indiquer ci-dessous le(s) numéro(s) de compte(s) à clôturer :

L L L L L L L L  
 L L L L L L L L  
 L L L L L L L L

RETRAIT PARTIEL DE LIQUIDITES  
(Vous souhaitez faire un retrait de liquidités de votre portefeuille KEYPRIVATE sans clôture de compte)

Veuillez indiquer ci-dessous le montant à retirer et le(s) compte(s) sur lequel(s) retirer le montant :

L L L L L L L L € sur le compte  L L L L L L L L  
 L L L L L L L L € sur le compte  L L L L L L L L  
 L L L L L L L L € sur le compte  L L L L L L L L

### > 3. Motif(s) de la clôture ou de retrait :

<input type="radio"/> Fusion des comptes	<input type="radio"/> Achat immobilier
<input type="radio"/> Evolution des marchés/marchés baissiers	<input type="radio"/> Autre (veuillez préciser) .....

### > 4. Information importante :

Nous clôturerons votre(vos) KEYPRIVATE ou effectuons un retrait dès réception de votre demande. Veuillez toutefois tenir compte de ceci :

- Keytrade Bank va vendre toutes vos positions (en cas de clôture) ou une partie de vos positions (en cas de retrait partiel), et le résultat de cette vente sera, après déduction des taxes et frais de gestion (en cas de clôture), crédité sur votre compte à vue.
- Les bordereaux de vente seront accessibles via les détails du portefeuille (sous la rubrique transactions)
- Pour un retrait partiel, un montant minimum de 15.000 euros doit être maintenu dans le portefeuille.
- Le montant minimum de retrait est de 2.500 euros.
- Pour la clôture d'un KEYPRIVATE d'une valeur supérieure à 1.000.000 euros au cours de la période précédent la clôture, le montant dû le cas échéant en vertu de la loi portant introduction d'une taxe annuelle sur les comptes-titres sera débité du compte avant la clôture. Dans ce cas, vous recevrez un e-mail avec un rapport indiquant la valeur moyenne du compte KEYPRIVATE au cours de la période de référence et le montant de la taxe retenue.

### > 5. Signature(s) du (des) titulaire(s) du(des) compte(s) KEYPRIVATE :

Fait à ..... le .....

*Signature du 1er titulaire*

*Signature conforme à la carte d'identité*

*Signature du 2ème titulaire*

*Signature conforme à la carte d'identité*